

Bélarus : une date pour l'élection présidentielle

Description

Le 8 mai 2020, la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale de la République du Bélarus a fixé la date de la prochaine élection présidentielle : elle se tiendra le 9 août prochain. La Commission électorale centrale (CEC) a immédiatement publié le calendrier électoral. Les candidats devront déposer avant le 15 mai les documents nécessaires auprès de la CEC afin d'enregistrer un groupe d'initiative. Le 20 mai, des commissions territoriales devront être créées, tandis que des commissions de bureaux de vote seront établies jusqu'au 24 juin. Entre le 21 mai et le 19 juin, les candidats seront nommés et les signatures recoltées. Le vote anticipé se déroulera entre le 4 et le 8 août.

La campagne électorale, elle, a débuté le 9 mai, conformément aux consignes de la CEC menées par Lidia Yarmoshyna, affirmant la veille « *d'aujourd'hui demain, le jour de la grande victoire, la principale campagne électorale du pays commencera* ».

Cette campagne revêtira un caractère assez novateur, en pleine période de pandémie. Plusieurs mesures ont déjà été annoncées quant au respect des consignes sanitaires pendant la période électorale, à l'instar des diverses réunions liées au scrutin, qui se feront sans observateurs, représentants de partis ou associations publiques.

L'actuel président, Aliaksandr Lukachenka, se porte candidat pour un sixième mandat et la célébration du Jour de la Victoire le 9 mai, maintenue malgré la pandémie, a été une belle entrée en matière.

Toutefois, ce début de campagne aux allures symboliques a largement fait réagir l'opposition qui y a vu une volonté des autorités de réduire le délai de soumission des documents pour les autres candidats. En effet, conformément au Code électoral du Bélarus, un candidat à la présidence doit être nommé par un groupe d'initiative d'au moins 100 personnes et doit être enregistré au plus tard 85 jours avant la date du scrutin. En l'occurrence, donc, d'ici le 15 mai. L'opposition a rapidement annoncé une date trop anticipée ne permettant pas à chaque candidat de s'organiser et favorisant ainsi le Président sortant.

Sources : *Kommersant, Belta, Narodnaya Volya, site de la Commission électorale centrale de la République du Bélarus, Belarus.by.*

date créée

11/05/2020

Champs de mots

Auteur-article : Marie Beslier